

Avis de détermination - Projet de réhabilitation de Keltic Road, évaluation d'impact détaillée

Cet avis de détermination est émis par Parcs Canada en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact*. Parcs Canada a décidé que le projet n'est pas susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants.

Parcs Canada prévoit de remettre en état la route Keltic dans la péninsule de Middle Head, notamment en détournant une partie de la route vers l'intérieur de la côte afin de remédier à l'instabilité du sol et à l'érosion à long terme des talus côtiers. La route Keltic est le seul moyen d'accéder aux services offerts aux visiteurs dans la péninsule, notamment le Keltic Lodge, le terrain de golf Highland Links et le sentier Middle Head.

La zone du projet est l'un des secteurs les plus visités du parc, qui abrite une variété d'écosystèmes et des ressources culturelles uniques. En raison de ces facteurs et de la possibilité que le projet ait des effets négatifs, Parcs Canada a déterminé que le niveau d'analyse approprié est celui de l'évaluation d'impact détaillée (EID). Après avoir consulté les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, le public et les intervenants du projet, l'EID a permis de tirer les conclusions suivantes :

Les milieux humides de la zone du projet sont nombreux et remplissent d'importantes fonctions écologiques, hydrologiques et socio-économiques. Ils se trouvent dans une zone principalement formée par une topographie karstique et peuvent provenir de dépressions karstiques. La construction de la nouvelle route supprimera environ 700 m² de milieu humide, ce qui affectera la fonction des milieux humides et modifiera les schémas de drainage des eaux de surface. Le dimensionnement et l'emplacement appropriés des ponceaux lors de la phase de conception garantiront le maintien des voies hydrologiques et de l'hydropériode existantes, minimisant ainsi le risque d'effets résiduels négatifs importants sur l'hydrologie des milieux humides. Le risque pour la qualité de l'eau des milieux humides découlant des phases de construction et d'exploitation du projet est réduit grâce à la mise en œuvre de mesures d'atténuation, et les paramètres de qualité de l'eau devraient rester inchangés. Il est recommandé de continuer à surveiller la qualité des milieux humides dans la zone du projet avant, pendant et après la construction afin de gérer le risque et d'adopter un cadre de gestion adaptative si nécessaire. La fragmentation de l'habitat, les perturbations et la création d'une nouvelle "lisière" causée par la nouvelle route risquent de favoriser la colonisation des milieux humides par des plantes envahissantes. L'application de mesures d'atténuation et d'une stratégie de gestion adaptative axée sur une intervention précoce dans la lutte contre les espèces envahissantes peut minimiser ces risques.

L'évaluation conclut que même en appliquant des mesures d'atténuation, l'interaction entre la route et les milieux humides devrait avoir un effet environnemental négatif sur la fonction des milieux humides. Pour y remédier, l'unité de gestion du Cap-Breton élaborera un plan de compensation pour l'ensemble des milieux humides touchés par le projet, selon un rapport de 3:1. Il est également recommandé de mettre en place un plan de surveillance pour évaluer l'efficacité des mesures d'atténuation visant à préserver la fonction des milieux humides.

L'interaction de la route avec les populations locales d'amphibiens est susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs en raison de la suppression de l'habitat de reproduction des amphibiens et d'un risque accru de mortalité due à la route. Étant donné l'absence de données sur la population d'amphibiens se reproduisant dans les étangs avant la construction, il sera difficile d'évaluer avec précision les impacts mesurables sur la population après la construction. Les mesures d'atténuation

proposées peuvent être efficaces pour minimiser les impacts sur l'habitat terrestre ; cependant, la suppression et l'altération de l'habitat des milieux humides et des hautes terres peuvent avoir des impacts négatifs importants sur les amphibiens se reproduisant dans les étangs (par exemple, les grenouilles, les tritons et les salamandres à points bleus et à points jaunes). Pour compenser ces impacts, il est recommandé que l'un des objectifs du plan de compensation des milieux humides soit la création d'un habitat de reproduction des amphibiens éphémères.

L'impact des routes sur les amphibiens est bien documenté. Si conçu de manière appropriée, la mise en place d'un système de passage pour la faune, comprenant des écopassages dédiés et des clôtures directionnelles d'exclusion de la faune, peut atténuer ces risques. Un plan de surveillance est recommandé pour évaluer l'efficacité du système.

Des études ont montré que la péninsule de Middle Head est fréquentée par des chauves-souris, notamment la petite-chauve-souris brune et la chauve-souris nordique, deux espèces menacées. D'après les exigences de l'habitat, des gîtes de maternité et des hibernacles sont également susceptibles d'être présents dans la zone du projet, bien que leur emplacement exact n'ait pas été confirmé à ce jour. Néanmoins, grâce aux connaissances générales sur les préférences en matière d'habitat de maternité et sur les cycles de vie des chauves-souris, les mesures d'atténuation proposées devraient permettre de minimiser les impacts sur les gîtes de maternité, de sorte que l'on ne s'attend pas à des effets résiduels négatifs importants. Si l'on ne connaît pas la présence et l'utilisation du réseau de grottes dans la zone d'étude, les impacts potentiels sur l'habitat d'hivernage sont inconnus et il sera difficile d'évaluer avec précision les impacts mesurables sur la population après la construction. Cependant, l'application d'une fenêtre temporelle pour éviter le dynamitage pendant l'hiver (c'est-à-dire la période d'hivernage des chauves-souris) peut être une mesure d'atténuation efficace pour minimiser le risque d'impacts. Grâce à une planification minutieuse et au respect des mesures d'atténuation, le risque d'effets résiduels négatifs importants sur l'habitat d'hivernage est faible. Il est recommandé qu'un plan de surveillance soit élaboré et mis en œuvre par l'unité de gestion du Cap-Breton et que l'unité de gestion préconise l'inclusion de la zone du projet dans l'analyse des espèces en péril sur le site afin de mieux comprendre la répartition et l'abondance des *Myotis* spp. ainsi que l'emplacement de l'habitat essentiel dans le parc.

Les écosystèmes forestiers de la péninsule de Middle Head servent d'habitat à une grande diversité d'oiseaux nicheurs et migrateurs. La nouvelle route entraînerait la fragmentation de la forêt ainsi que la suppression et l'altération directes de l'habitat de ces oiseaux. Bien que le projet proposé entraîne une certaine suppression d'habitat, les effets résiduels ne sont pas attendus avec la mise en œuvre des mesures d'atténuation proposées.

En ce qui concerne les ressources culturelles, la clôture en pierre existante, qui représente les vestiges des propriétés familiales rurales européens qui existaient dans la région avant la création du parc, sera directement affectée par le projet. Les objets d'importance historique pour les Mi'kmaq et les communautés locales, qui pourraient être présents dans l'empreinte du projet et qui n'ont pas été identifiés à ce jour, sont tout aussi importants. Une évaluation de l'impact archéologique (EIA) doit être réalisée avant toute perturbation du sol, y compris une documentation appropriée de la clôture en pierre et de tout autre artefact découvert au cours de l'évaluation. Des mesures d'atténuation visant à éviter ou à minimiser les incidences sur les ressources culturelles résultant de l'EIA seront mises en œuvre lors de la construction du projet.

L'interaction entre le projet proposé et l'expérience des visiteurs ne devrait pas entraîner d'effets négatifs importants. Bien qu'il puisse y avoir quelques impacts sur l'expérience des visiteurs pendant la phase de construction, ces impacts sont de nature temporaire et peuvent être minimisés grâce à des mesures d'atténuation. Pendant l'exploitation, l'interaction du projet avec l'expérience des visiteurs est liée à une modification du paysage et des vues panoramiques sur l'océan. Grâce à l'application de mesures d'atténuation, le réalignement de la route Keltic In devrait permettre d'améliorer globalement la sécurité et la fiabilité des routes pour les personnes qui traversent le parc, tout en offrant des possibilités d'éducation du public.

La proposition de projet est susceptible d'avoir des effets négatifs sur d'autres composantes valorisées qui, en raison des impacts connus et des mesures d'atténuation, ont été considérées comme présentant un faible risque. L'EID a conclu que ces interactions n'ont que des effets négatifs résiduels négligeables, voire nuls.

Dans l'ensemble, compte tenu de la mise en œuvre des mesures d'atténuation, des plans de surveillance et des exigences de compensation des milieux humides décrites dans le présent rapport, le projet n'est pas susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.